Midilibre

annexe 93

MARCHES PUBLICS

MAPA > 90 K€

150827

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Régie Autonome Port Camargue-Capitainerie

REGIE AUTONOME PORT CAMARGUE-CAPITAINERIE M. Michel CAVAILLES – Directeur Avenue du Centurion 30240 LE GRAU DU ROI Tél : 04 66 51 10 45 - Fax : 04 66 51 10 11

mèl : correspondre@aws-france.com web : http://www.portcamargue.com

L'avis implique un marché public

Objet : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU PORT DE PLAISANCE DE PORT CAMARGUE

Référence acheteur : ESPVERTS2019

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée

Lieu d'exécution : Avenue du Centurion 30240 LE GRAU DU ROI

Durée : 36 mois

à compter du 01/01/19 Jusqu'au 31/12/21

Description : Les stipulations de ce Cahier des Clauses Administratives Particulières concernent la prestation l'entretien des espaces verts, c'est-à-dire principalement des pelouses, des plantes

vivaces, des haies, des palmiers et des pins parasols.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Conditions relatives au contrat

Cautionnement : VOIR DOSSIER DE CONSULTATION

Financement : VOIR DOSSIER DE CONSULTATION

Forme juridique : VOIR DOSSIER DE CONSULTATION

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements techniques : REGIE AUTONOME PORT CAMARGUE-CAPITAINERIE YAN ROUX Avenue du Centurion 30240 LE GRAU DU ROI

Tél : 04 66 51 10 45 - Fax : 04 66 51 10 11

Remise des offres : 12/12/18 à 18h00 au plus tard

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée, l'euro

Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication le : 14/11/18

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.midilibre-marchespublics.com

AVIS PUBLICS

Avis administratif

150780

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet du Gard

INFORMATION DU PUBLIC DÉCRET

Décret du 12 octobre 2018 accordant la prolongation de la concession de mines de sels de sodium dite « concession de Parrapon » (Gard) à la société Kem One

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037493228&dateTexte=&categorieLien=id

Par décret du ministre de l'économie et des finances en date du 12 octobre 2018, la prolongation de la concession de mines de sels de sodium, dite « Concession de Parrapon », située dans le département du Gard, au profit de la société Kem One, sise Immeuble Le Quadrille, 19 rue Jacqueline-Auriol, 69008 Lyon, et enregistrée sous le numéro 538 695 040 au registre du commerce et des sociétés de Lyon, est prolongée jusqu'au 30 mai 2042 sur un périmètre inchangé.

La concession de Parrapon, d'une superficie d'environ 14,54 km², a été instituée par décret du 18 mai 1992, au profit de la société Elf Atochem SA, dont la mutation à la société Kem One a été autorisée par l'arrêté ministériel du 13 janvier 2016.

Le cahier des charges annexé au décret u 18 mai 1992 est abrogé. Un extrait du décret sera affiché à la préfecture du département du Gard ainsi que dans les mairies des communes de Vauvert et Beauvoisin. Cet extrait sera en outre inséré au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture et, aux frais du concessionnaire, publié dans un journal national, régional ou local dont la diffusion s'étend à toute la zone couverte par le présent titre.

Le texte complet peut être consulté à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, bureau de la politique des ressources minérales non énergétiques, tour Séquoia, 1 place Carpeaux, 92055 La Défense Cedex, ainsi que dans les bureaux de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, du logement et de la nature d'Occitanie, direction risques industriels, département sol sous-sol éoliennes, 520 allée Henri-II-de-Montmorency, 34000 Montpellier.

150782

ARRÊTÉ DU MAIRE N°SU/2018/291

Commune de Villeneuve les Avignon

Objet. Déclaration constatant que les parcelles BL18, AY48, AW95, AW53, BX21, AY43, AY44, AY29, AY61, AV100, AX22, AW104, AV101, AX21 sont des biens présumés sans maître.

Nous, Maire de Villeneuve les Avignon

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L1123-1 et 1123-3,

Vu le code civil et notamment son article 713

Vu l'avis favorable préalablement émis le 14 avril 2016 par la commission communale des impôts directs,

Considérant qu'après enquête les parcelles BL18, AY48, AW95, AW53, BX21, AY43, AY44, AY29, AY61, AV100, AX22, AW104, AV101, AX21 n'ont pas de propriétaire connu, il y a lieu d'engager la procédure d'attribution à la commune des immeubles sans maître.

ARRETONS

Article 1 : Il est constaté que la parcelle BL18, AY48, AW95, AW53, BX21, AY43, AY44, AY29, AY61, AV100, AX22, AW104, AV101, AX21 n'ont pas de propriétaire connu et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans.

Par conséquent la procédure d'appréhension desdits biens par la commune, prévue par l'article L1123-3, est dès lors mise en œuvre par le présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage. Une

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi libre et Midi libre Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral. Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,16 € ht pour 40 signes ou espaces ou 1,82 € ht le mm/col.

Contact : Midimédia Tél 04.67.07.69.39 ou 04.3000.2020 - Fax 04.67.07.69.39 - Courriel : annonces.legales@midilibre.com

Enquêtes publiques

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet du Gard

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 317 13 N 0011, déposée par CENTRALE SOLAIRE ORION 31 en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 4,9 MWc sur la commune de SERNHAC

[illegible]

Le Préfet

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet du Gard

RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Vergèze

Installations classées pour la protection de l'environnement loi sur l'eau (IOTA)

[illegible]

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet du Gard

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

[illegible]

AUTRES ANNONCES LÉGALES

Succession

SUCCESSION VACANTE

[illegible]

SUCCESSION VACANTE

[illegible]

Publiez facilement votre annonce légale en quelques clics sur www.legale-online.fr

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT, VOTRE NOUVEAU SERVICE GRATUIT ET SANS ABONNEMENT POUR ACCÉDER À VOTRE ESPACE SÉCURISÉ AFIN DE :

Quel est le moyen le plus simple pour trouver tous les appels d'offre de marchés publics ?

francemarchés.com TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS